

INFO LIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°15 du 28 Juillet 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-
Côte d'Azur, Rhône-Alpes

Certiphyto

Bulletin de préconisation destiné aux personnes titulaires d'un certiphyto. Si vous n'avez pas passé ce certificat nous vous conseillons de consulter le bulletin Infolive sans certiphyto

Mouche de l'olive

Les températures sont à la baisse, ce qui est favorable à la mouche. Le niveau de risque qui a été **très faible** jusqu'à maintenant se rapproche d'un **niveau faible** pour la saison, selon les secteurs.

Dalmaticose

Des développements de Dalmaticose ont été signalés dans quelques secteurs (principalement dans le Var), conséquence des piqûres de mouches.

Irrigation

Les besoins en eau restent importants. Poursuivez les arrosages de manière soutenue.

Mouche de l'olive

Observation* :

Les chaleurs du mois de Juillet ont permis de limiter considérablement les dégâts provoqués par la première génération de mouche. Malgré l'observation de piqûres de ponte, aucun développement larvaire n'a été observé sur notre réseau de suivi, ce qui devrait réduire la pression de la seconde génération.

Les captures se maintiennent globalement à des niveaux relativement faibles mais elles sont en légère hausse, notamment sur la bande littorale (moins de 100m d'altitude). Cette augmentation peut s'expliquer par la baisse des températures et par le début du second vol, plus précoce que sur les autres secteurs.

Évaluation du risque* :

Le risque de ponte reste faible mais est toujours existant. Face à la baisse des températures, les mouches devraient être plus actives.

Préconisation : (Voir infolive n°10 pour la liste des produits homologués).

- **Barrière minérale :** Renouveler les barrières minérales : 1 fois par mois ou après une pluie de 10 mm (20 mm si vous utilisez un mouillant).
- **Adulticide préventif :** Renouvelez l'application si le nombre de mouches dans les pièges augmente ou reste élevé. Consultez les cartes interactives Gestolive disponibles sur le site de l'Afidol pour connaître l'importance des captures dans votre secteur. Il est inutile de renouveler le traitement si la dernière intervention remonte à moins de 15 jours. Attention à ne pas dépasser le nombre maximal d'application par an.
 - o Produits à base de Spinosad (Synéis Appât): 4 applications maximum par an.
 - o Produits à base de Deltaméthrine : 3 applications maximum par an.
 - o Produits à base de Lamba cyhalothrine : 2 applications maximum par an.
- **Larvicide curatif :** Aucune larve n'a été observée jusqu'à présent. Il est donc toujours inutile de traiter avec un larvicide.
Rester attentif dans le suivi du taux d'olives avec piqûre de ponte. Un traitement curatif sera à envisager en cas d'augmentation importante du nombre de fruits avec piqûres de ponte (1 % en verger à olives de table et 5 % en verger à olives à huile) **avec** présence de larve ou de galerie (voir photos ci-dessous).



Dalmaticose

Observation* :

La dalmaticose est une maladie causée par un champignon (*Camarosporium dalmaticum*) qui se développe sur l'olive en formant une tache brune et sèche de 5 à 7 mm de diamètre. Il est véhiculé d'un arbre à l'autre par des insectes, dont notamment la mouche de l'olive. Il a été signalé dans le Var principalement.



Évaluation du risque* :

Le risque existe dans le Var et reste très faible dans les autres départements. Il est lié à l'importance des piqûres de mouche.

Préconisation :

Aucun produit de traitement n'est homologué pour lutter contre la dalmaticose. Toutefois, les vergers bien protégés contre l'œil de paon et la mouche de l'olive sont généralement moins touchés par la dalmaticose.

***Rappel :** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Avec des ETP journalières comprises entre 5,1 et 7,1 mm, les besoins en eau des oliviers sont restés élevés au cours de la semaine écoulée. De rares pluies orageuses ont pu profiter aux oliviers (25 mm dans le secteur des Mées dans les Alpes de Haute-Provence), mais les pluies ont généralement fait défaut. Les arrosages sont à poursuivre de manière soutenue.

Relevés météo du 20 juillet au 26 juillet 2015		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		6,4	6,9	5,3	5,4	5,3	5,1	5,7	7,1	6,7	6,4	7,1	6,7
Cumul en mm sur la semaine	ETP	45	48	37	38	37	36	40	50	47	45	50	47
	Pluies	0	0	0	0	1	0	5	1	0	0	0	1

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées au cours de ces derniers jours :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.

Apports à prévoir sur un verger adulte :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,6	2,8	2,1	2,2	2,1	2,0	2,3	2,8	2,7	2,6	2,8	2,7
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,1	3,3	2,5	2,6	2,5	2,4	2,7	3,4	3,2	3,1	3,4	3,2
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,0	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	1,1	1,0	1,0	1,1	1,0
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		12,8	13,8	10,6	10,8	10,6	10,2	11,4	14,2	13,4	12,8	14,2	13,4

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m²), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m² par défaut.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence.